

Que risque t'on photo Facebook a mon chef

Par Impact59, le 03/05/2013 à 21:36

Bonjour,

Donc voilà je travaille dans une entreprise

Agri-alimentaire embaucher depuis 2007

Mon collègue depuis 2003

Nous sommes deux à nous occuper d'une zone

Depuis asser longtemps des qu'un de nous deux

Fait tomber de la marchandise accidentellement

L'autre a l'habitude de prendre une photo pour

Se chariller rien d' bien méchant on se connait

Bien la chose et qu'on les a publier sur Facebook

Et qu'une personne les a copier et envoyer à notre boss

Par moisse, le 05/05/2013 à 09:15

Bonjour,

Et votre bosss va vous sanctionner.

Normal il a les preuves.

Et il peut remonter jusqu'à 3 ans puisqu'il n'est informé que maintenant, donc récidive...